

Caroline Hodak

Les animaux dans la cité: pour une histoire urbaine de la nature

In: Genèses, 37, 1999. pp. 156-169.

Abstract

Animals in the City: towards an Urban History of Nature This article questions the various ways of understanding the role of the animal in the city. Whether from the standpoint of institutions (setting up zoos), legislation (regulating hygiene standards), or economics (developing new activities to ensure the survival of work horses, city animals allow us to grasp the complexity and paradoxes of new urban practices and perceptions at the core of which lies the question of sensitivity.

Résumé

■ Caroline Hodak: Les animaux dans la cité: pour une histoire urbaine de la nature Ce point critique interroge plusieurs façons d'appréhender la place de l'animal dans la ville. Que ce soit du point de vue institutionnel (l'implantation des zoos), législatif (les réglementations des normes d'hygiène) ou économique (le développement d'activités inédites pour la survie du cheval de trait) l'animal citadin permet de saisir la complexité et les paradoxes de nouvelles pratiques et perceptions urbaines au cœur quelles la question des sensibilités est omniprésente.

Citer ce document / Cite this document :

Hodak Caroline. Les animaux dans la cité: pour une histoire urbaine de la nature. In: Genèses, 37, 1999. pp. 156-169.

doi: 10.3406/genes.1999.1602

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1999_num_37_1_1602



Les Animaux dans la cité: pour une histoire urbaine de la nature*

Caroline Hodak



Ouvrages et articles commentés :

Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud (éd.), «L'Animal domestique, XVI°-XX° siècle», Cahiers d'Histoire, t. XLII, n° 3-4, 1997.

Éric Baratay et Élisabeth Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident, xvr-xxe siècle, Paris, La Découverte, 1998, 295 p.

Bernadette Lizet, *Champ de blé, champ de course.* Nouveaux usages du cheval de trait en Europe, Paris, Jean-Michel Place, 1996, 320 p., bibl., ill., glossaire.



- * Je tiens à remercier Florence Weber pour l'attention qu'elle a bien voulu porter à ce thème et pour avoir lu et discuté les différentes versions de ce texte.
- 1. Éric Baratay et Jean-Luc Mayaud, « Un champ pour l'histoire : l'animal », in « L'Animal domestique, xvi^e-xx^e siècle », *Cahiers d'Histoire*, tome XLII, n° 3-4, 1997, pp. 412-413 et l'inventaire bibliographique des auteurs, pp. 445-480. La bibliographie, quasi exhaustive, compte environ huit cents titres (pp. 445-474) auxquels s'ajoutent un index (pp. 474-480), une liste de nombreuses thèses (pp. 437-438) et un aperçu des principaux titres de littérature anglo-saxonne (pp. 439-442).

es débats politiques sur la préservation de l'environnement voient souvent coexister ou s'affronter deux définitions de la nature: l'une la définit comme sauvage, nature avant l'apparition de l'homme ou avant la conquête de nouveaux territoires; l'autre la définit comme rurale et domestiquée pour qualifier paysages et animaux entretenus et transformés par des siècles de travail paysan et de culture agraire. Depuis une dizaine d'années, chercheurs et politiques se sont avisés, en France du moins, qu'il existait aussi une «nature urbaine», mais l'attention s'est principalement focalisée sur les jardins, jardins publics et jardins de banlieue, grands parcs et cultures maraîchères. Et, malgré la croissance des travaux qui considèrent l'animal comme un chantier historique à part entière, l'histoire de la présence animale en ville est restée secondaire. Or, je plaiderai ici que la place et le rôle de l'animal dans la ville constituent un excellent angle d'attaque pour éclairer non seulement l'histoire du rapport de l'homme à la nature mais aussi pour révéler des aspects inédits de la société ou de la culture.

Pour ma part, c'est en étudiant, au tournant du XVIII^c siècle, l'apparition et le développement du cirque comme loisir urbain, alors fondé uniquement sur l'art équestre, que j'ai été amenée à m'intéresser à des travaux traitant de l'animal². Mais, malgré l'importance de l'essor urbain dans la structuration des loisirs, rares sont les études qui prennent en compte la présence animale dans la ville autrement que sous l'angle de la production alimentaire ou utilitaire³.

Parmi les travaux récents, j'en ai donc sélectionné certains qui approchent la présence animale en ville à partir des pratiques et des représentations qu'elle suscite ou qui la produisent. On peut distinguer deux tendances récurrentes chez les historiens: l'étude des usages et celles des sensibilités. Les deux logiques étant en général, et malheureusement

disjointes⁴, c'est l'ethnologie qui pourra peutêtre permettre, ici, de les rapprocher. On verra ainsi que les animaux dans la ville relèvent tantôt du rapport au sauvage (zoos), tantôt du rapport à la domesticité que celle-ci soit liée à la production agricole (abattoirs) ou à la définition du foyer (chiens errants). On verra enfin comment une monographie d'espèce (le cheval de trait) peut montrer les multiples vaet-vient, entre ville et campagne, entre producteurs et usagers, entre représentations et pratiques.

Le zoo: institution citadine...

Dans un article à propos du jardin zoologique⁵ précédant la parution de son ouvrage⁶, Éric Baratay énumérait, parmi les thèmes principaux attachés à son sujet, différents liens entre le zoo et l'histoire urbaine. Le premier passe par l'histoire des jardins qui investissent la ville au XVIII^e siècle⁷. Tandis qu'à cette époque on trouve des animaux pour agrémenter ces jardins et y offrir au public la «recréation d'une nature vraie »8, au XIXe siècle, c'est la végétation qui vient agrémenter le décor des zoos, les rapprochant ainsi des jardins publics. L'aménagement de l'espace intérieur des zoos répond désormais à des critères de rationalisation (conservation des animaux) et d'esthétisation (visites du public) relevant d'un type bien particulier d'exigences citadines. Le zoo fait ainsi partie de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture urbaine, dont relève l'élaboration de ces «poumons verts» au centre puis en proche périphérie des villes9. Les environs des jardins zoologiques, plus aérés et donc plus agréables que d'autres quartiers, sont d'ailleurs les «vecteurs d'opérations immobilières qui favorisent la redistribution géographique et sociale de la population urbaine »¹⁰.

Le second lien entre le zoo et l'histoire urbaine est l'existence d'un public de citadins. É. Baratay s'y arrête dans son développement concernant la création, en 1858, du parc de la Tête d'Or à Lyon¹¹ et lorsqu'il illustre les motivations ou justifications de la mutation, au cours des siècles, des ménageries royales en jardins zoologiques¹². Le zoo est en effet un établissement qui concentre en un même lieu les attributs de la connaissance, de la découverte, de la promenade et de l'exposition. Présenter au public des animaux inconnus qui servent également au progrès des sciences naturelles¹³ concilie l'utilité éducative et scientifique avec la récréation (passetemps, promenade) et fait du zoo une entreprise urbaine d'autant plus soutenue par les élites¹⁴ qu'il s'agit d'un loisir accessible au plus grand nombre (prix d'entrée peu prohibitifs). Ainsi, le contrôle des loisirs des «travailleurs» et des «classes populaires» a également justifié le rôle du zoo, loisir sain parmi les biens culturels citadins¹⁵.

Dans la dernière partie de l'article, l'auteur consacre une importance particulière au rôle du public. Si la «fonction essentielle du zoo» est de répondre au «désir de voir» des visiteurs, la configuration de l'institution, «la mise en scène des animaux » révèle « les conceptions ambiantes de la nature et les desseins que l'homme nourrit à son égard » 16. Le zoo rend ainsi accessible et visible, un ailleurs simplement extérieur à la ville (animaux de ferme, de forêts ou de montagne) ou provenant de contrées lointaines (animaux exotiques). Si cette institution se présente comme un intermédiaire entre l'homme et la nature, les questions liées à l'acclimatation (volonté scientifique d'habituer les animaux au nouveau climat) et à la naturalisation (adapter les conditions de vie au plus près de la réalité naturelle) soulèvent le problème de l'enfermement animal (cages et barreaux). Ce point est en effet central à la fois pour satisfaire aux exigences scénographiques mais aussi aux impératifs d'hygiène et de sécurité. Or, au cours du xxe siècle, la sensibilisation du public au sort des animaux et les «critiques croissantes sur le



- 2. Thèse en cours: « Du Théâtre équestre au cirque. Spectacles et sociabilités en France et en Angleterre, 1760-1845 », Paris, EHESS.
- 3. Il existe toutefois une série de travaux, peu nombreux, qui associent l'animal à la ville. De nature monographique, ces ouvrages ont pour inconvénients d'identifier une espèce animale à une ville, souvent en termes d'identité locale. D'après un décompte des ouvrages recensés dans la bibliographie des Cahiers d'Histoire, seuls quatorze sont consacrés à des monographies de cet ordre comme, par exemple, Pierre Dupuy, Histoire taurine de la ville de Nîmes, Nîmes, UBTF, 1977 ou Gérard Prevost, Rennes au rhytme du cheval, Rennes, Écomusée du pays de Rennes, 1990.
- 4. Pour un très bon ouvrage à propos des usages de l'animal, malheureusement avec les limites qu'une telle perspective comporte, voir Ghislaine Bouchet, Le Cheval à Paris de 1850 à 1914, Genève, Droz, 1993.
- 5. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication: le jardin zoologique aux xix^c-xx^c siècles (L'exemple du parc de la Tête d'Or à Lyon)», in «L'Animal domestique...», op. cit., pp. 677-706.
- 6. É. Baratay et Élisabeth Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident xvr-xx siècle, Paris, La Découverte, 1998.
- 7. Gilles-Antoine Langlois, Folies, tivolis et attractions. Les premiers parcs de loisirs parisiens, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1991 et Louis-Michel Nourry, Les jardins publics en Province, espace et politique au XIX^e siècle, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 1997.
- 8. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 680.
- 9 Franck Debié, Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin, Paris, CNRS, 1992.
- 10. É. Baratay, É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., p. 120.
- 11. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 683.
- 12. É. Baratay et É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., pp. 110 et 181.
- 13. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 690.
- 14. É. Baratay et É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., pp. 11 et suiv.
- 15. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 693; Anne-Marie Thiesse, «Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930)», Alain Corbin (éd.), L'avènement des loisirs, Paris, Aubier, 1995, p. 302.

zoo prison» vont influer de façon décisive sur la configuration de l'enfermement¹⁷ et faire apparaître un nouvel enjeu, celui de la préservation des espèces en voie de disparition.

...ou institution animale

Pour É. Baratay, le zoo s'inscrit avant tout dans l'histoire des rapports de l'homme à la nature. Point d'aboutissement de son article, la question de l'enfermement devient en fait le fil conducteur de l'ouvrage écrit avec le concours d'Élisabeth Hardouin-Fugier, où les auteurs appréhendent l'histoire de l'institution animale plutôt que celle de l'institution citadine. Pour ces derniers, le zoo, «espace de rencontre forcée entre l'animal et l'homme», est avant tout le «produit sans cesse renouvelé et transformé des regards et des attitudes qu'il contribue à modifier» (p. 10). La théâtralisation urbaine des savoirs, concernant tant la domestication des animaux que leur connaissance scientifique, fait du jardin zoologique, du zoo puis des parcs zoologiques autant d'enclaves qui apportent dans l'univers urbain et périurbain les éléments d'une nature contrôlable, en voie de découverte puis en voie de disparition. Certes, on peut y voir «un moyen réel, mais surtout symbolique, de s'approprier la nature» dans une «entreprise occidentale de maîtrise du monde»; mais si cette nature, en l'occurrence les animaux, est introduite «dans l'espace humain» 18 encore faudrait-il rappeler de quel espace il s'agit.

À l'espace, É. Baratay préfère le temps et pour mieux saisir l'apparition des jardins zoologiques, il remonte aux origines des ménageries royales ¹⁹ influencées par les jardins italiens de la Renaissance. L'auteur traite du «rassemblement en un seul lieu» des animaux dont la ménagerie de Louis XIV à Versailles est le premier exemple moderne en Occident. Tant par la symbolique de sa configuration que par la richesse et la rareté des animaux qui

la constituent, la ménagerie de Louis XIV est un moyen supplémentaire et incontournable pour célébrer la gloire du roi et exalter son pouvoir sur l'Univers (pp. 68-69). Dès les lendemains de la Révolution, ce qu'il reste de la ménagerie de Versailles est récupéré par le jardin des Plantes. C'est là qu'est inventée la mise en scène paysagère des animaux, configuration d'où découle la nouvelle dénomination de «jardin zoologique». Imité à travers l'Europe, celui-ci devient à son tour symbole de développement et d'opulence et s'inscrit dorénavant dans les politiques de la ville. En effet, au cours du xix^e siècle, le zoo (abréviation de l'anglais zoological garden) est l'un des monuments caractéristiques de toute capitale politique ou économique, l'une des composantes obligées de la respectabilité d'une ville moderne²⁰.

L'histoire chronologique des premiers chapitres laisse place ensuite à l'étude des moyens employés pour réaliser l'enfermement et l'exposition des animaux. É. Hardouin-Fugier (chap. VI, X et XI) analyse les moyens d'appropriation du «sauvage», à travers les modalités de conquête et de maîtrise de l'animal, à travers le regard d'un public en quête d'exotisme et les réactions d'associations de protection des animaux. Cette notion d'appropriation du sauvage est appréhendée dans le contexte colonial du xix^e siècle où la division du travail implique chasseurs, rabatteurs, explorateurs, colons, dompteurs de ménageries et marchands qui coopèrent pour la capture des animaux et leur acheminement. Les moyens employés sont colossaux mais les animaux sont épouvantablement traités et les pertes énormes, estimées d'après les marchands à 50 % des bêtes embarquées (p. 139) - chiffre auquel l'auteur ajoute les statistiques de mortalité et de longévité des animaux dans les zoos (chap. vi et xi). Vitrine du colonialisme, les zoos présentent également après 1870 des exhibitions ethnographiques, ce qui entraîne «l'implantation de lieux scéniques fixes dans les zoos» (p. 155). Dans le chapitre IX, É. Baratay montre que ce goût pour «l'exotisme» perdure jusqu'aux années 1930, mais le public est par la suite plus sensible à une «communion» avec la nature et dans les années 1950, la direction du zoo de Vincennes note que les visiteurs veulent connaître les conditions de vie et les comportements des animaux²¹ – ce que l'auteur rapporte à un changements des mentalités²² malheureusement inexpliqué.

É. Baratay décrit en fait la transition matérielle par laquelle les principes de l'acclimatation glissent vers l'instauration des préceptes de préservation (chap. x). La quête scientifique est ainsi reléguée au profit de l'exposition, mais celle-ci se doit de reconstituer une «nature vraie». Le zoo de Stellingen (Hambourg) créé en 1907 - dont celui de Vincennes est une copie - est alors le premier à abandonner les cages laissant place aux enclos libres; il inaugure la quête d'une imitation toujours plus proche de la nature qualifiée par l'auteur «d'illusion de liberté»²³, dont les zoos-réserves de la fin du xx^e siècle, tel Thoiry, constituent l'ultime réalisation. Au cours du siècle, les zoos ont en effet progressivement délaisser les numéros d'exposition et de domptage et tentent de présenter les animaux en groupes «prétendant reconstituer les structures sociales et les manières de vivre» de leur condition première. Ainsi en est-il de ces parcs zoologiques entre mythe et fiction (chap. XI), «en direct, grandeur nature» où le public «cherche à pied, parfois en devant se contenter de leurs traces» des animaux censés vivre comme s'ils étaient dans leur milieu originel (p. 276). L'importance croissante accordée à cette mise en scène veut à la fois désarmer les critiques et renouveler les moyens d'attirer le public.

Pratiques culturelles

Dans la perspective des rapports entre l'homme et l'animal, qui est celle des deux auteurs, le zoo apparaît comme une institution

16. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 698.

17. Ibid., p. 706.

18. Ibid., p. 682.

19. É. Baratay et É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., chap. 1 à V.

20 À titre de comparaison contemporaine, la multiplication des musées d'art moderne aujourd'hui, participe à ces mêmes critères de respectabilité.

21. É. Baratay et É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., p. 223.

22. É. Baratay, «Un instrument symbolique de la domestication...», op. cit., p. 706.

23. É. Baratay et É. Hardouin-Fugier, Zoos. Histoire des jardins zoologiques..., op. cit., p. 249.

24. Cahiers d'Histoire, t. XLII, n° 3-4, 1997.

25. Olivier Zeller, «L'Animal dans la ville d'Ancien Régime: quelques réflexions», in É. Baratay et J.-L. Mayaud (éd.), «L'Animal domestique...», op. cit., pp. 543-554.

26. Olivier Faure, «Le Bétail dans la ville au XIX^e siècle: exclusion ou enfermement », *ibid.*, pp. 555-573.

27. À ce titre, l'exemple des maîtres de poste propriétaires de relais – dont nombreux étaient en ville – est assez parlant. En 1840, ils possédaient plus de vingt mille chevaux et, déjà en 1832, ils «faisaient valoir cent cinquante deux mille hectares de terre, en propriété et en location ». Nombreux étaient donc ceux qui étaient à la fois maîtres de poste, cultivateurs et éleveurs. Bernadette Lizet, Le Cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle, Paris, Jean-Michel Place, 1982 (rééd. 1996), p. 178.

28. François Héran, «Les animaux domestiques», Données sociales 1987, Paris, Insee, 1987, pp. 417-423; Nicolas Herpin, Ghislaine Grimler et Daniel Verger, «Les Français et leurs animaux familiers: des dépenses en forte hausse», Économie et Statistique, n° 241, 1991, pp. 53-60; N. Herpin et D. Verger, «Sont-ils devenus fous? La passion des Français pour les animaux familiers», Revue française de sociologie, vol. 33, n° 2, 1992, pp. 265-286.

de gestion de l'animalité, qu'il s'agisse d'affirmer le pouvoir royal (ménageries royales) ou le pouvoir colonial (expositions ethno-zoologiques), ou de répondre à un désir de nature (propre aux citadins). La difficulté du sujet travaillé par É. Baratay et É. Hardouin-Fugier est alors de distinguer le zoo d'autres institutions animalières centrées sur le «sauvage» (safaris, parcs de chasse).

Empruntant à toutes les formules de loisirs éducatifs et divertissants liés aux animaux (classification des cabinets de curiosité, domptage des ménageries foraines, mises en scène de cirque, mises en situation des expositions universelles, galeries muséographiques) le zoo pourrait être qualifié de musée vivant: les animaux y sont mués en tableaux animés, reflets d'une nature enfermée dans la ville ou sa périphérie. Ne serait-il pas possible de voir dans les zoos des espaces pacifiés – à la différence des lieux de combats et de domptage des animaux sauvages - aux objectifs scientifiques et pédagogiques - à la différence des ménageries privées - où les animaux n'ont d'autre utilité que d'être exposés, quelle que soit la mise en situation choisie - à la différence des spectacles d'animaux «en représentation»?

Selon les auteurs, la spécificité de l'institution zoologique réside dans la structuration de la captivité, quelle qu'en soit la forme. Mais les zoos sont d'abord l'œuvre de croisements d'intérêts (scientifiques, récréationnels, voire propagandistes) malheureusement trop peu expliqués. Ils participent à une double sensibilisation du public: sensibilité à l'enfermement d'une part, connaissance et distraction «utile» d'autre part. Il était donc difficile d'appréhender l'histoire de l'enfermement animal au zoo sans évoquer l'impact, au cours des quatre siècles examinés, de la chasse, des musées d'animaux empaillés, des parcs de loisirs animaliers et des fermes d'animaux, mais aussi, sans relier le zoo à l'histoire des jardins et des parcs urbains ainsi qu'aux activités citadines

fondées sur la promenade, la déambulation, la découverte et les sensations (fêtes foraines, expositions universelles, parcs de loisirs). Peut-être est-ce l'écueil d'une histoire sur le très long cours qui permet, certes, de saisir l'évolution de certaines sensibilités – ici les effets et les perceptions de l'enfermement – mais au détriment de toute contextualisation spatiale, ce qui élude, de fait, la place des animaux dans les pratiques citadines de récréations éducatives pourtant appuyée dans l'article antérieur à l'ouvrage.

L'animal, outil d'histoire urbaine

Tournons-nous donc vers deux articles des Cahiers d'Histoire²⁴ pour y trouver un état des lieux concernant la place de l'animal dans la cité. Dans ce numéro spécial consacré à «l'Animal domestique xvie-xxe siècle», sous la direction d'É. Baratay et Jean-Luc Mayaud, Olivier Zeller²⁵ synthétise différentes perspectives historiographiques du point de vue de l'utilisation des sources et des problématiques, tandis qu'Olivier Faure²⁶ explore la cohabitation homme-animal dans l'enceinte de la ville.

Pour O. Zeller, la première étape du travail historique serait de délimiter l'objet à travers une «démographie animale urbaine» (p. 544) qui permettrait de mesurer la présence animale et la part de chaque espèce dans la ville. Un tel décompte oblige à repenser la multiplicité des fonctions de certains animaux, un même animal pouvant servir à la fois pour des travaux agricoles et pour des transports urbains. Cette polyvalence des animaux induirait «doubles métiers» et «polyvalence professionnelle» et mettrait «en relief la souplesse de l'économie d'Ancien Régime »27. Elle rappelle aussi l'importance de l'autoconsommation citadine, qui comme celle des campagnes, peut dériver de la seule présence au sein d'un foyer ne serait-ce que d'une tête de bétail ou de volailles. Possible pour la période contemporaine²⁸, une telle tentative de recollement est néanmoins aléatoire pour les siècles antérieurs en dehors d'enquêtes particulièrement ciblées tels ces recensements des États de Savoie en 1561 pour établir la gabelle du sel ou les recensements niçois de 1718 et 1734 qui, par chance, inventorient les animaux de chaque foyer.

Tout en plaidant pour une réutilisation et une relecture des sources historiques où les recherches urbaines semblent avoir systématiquement éludé l'animal, O. Zeller démontre que l'absence de sources directes oblige les historiens à réhabiliter des indices jusqu'ici trop souvent escamotés. De plus, l'idée qui apparaît en filigrane est que l'étude des animaux doit dépasser, pour mieux la maîtriser, la distinction qui se généralise à partir de la fin du XVIIIe siècle par l'intermédiaire de la ville: celle qui oppose l'animal familier dit de compagnie - inutile ou d'une utilité individualisée pour la surveillance du domicile ou de la boutique, comme le chat et le chien - à l'animal «de rente» - utile, anonyme, maintenu en collectivité comme le bétail et la volaille.

Morphologie urbaine et professions

Ainsi en est-il de la localisation des animaux au sein du maillage urbain: la «caractérisation de lieux urbains spécifiques» débouche sur la notion de quartier-espace vécu en opposition au quartier institutionnel (p. 547). Car, selon les quartiers on ne voit pas les mêmes animaux, tout comme on ne voit pas les mêmes hommes et les mêmes métiers.

La géographie urbaine étudie déjà les modes différenciés d'occupation matérielle de l'espace urbain. Mais l'idée que défend O. Zeller repose sur l'intérêt de «restituer le quartier comme cadre éventuel d'un spectacle spécifique» où l'animal apparaît comme un moyen de reconstituer les «paysages visuel, sonore et olfactif» de la ville (p. 547). L'auteur illustre

 \triangleright

- 29. O. Faure, «Le Bétail dans la ville au XIX^e siècle...», op. cit., p. 562.
- 30. *Ibid.*, pp. 564 et suiv.; O. Zeller, «L'Animal dans la ville d'Ancien Régime...», op. cit., pp. 548 et 550.
- 31. O. Faure, «Le Bétail dans la ville au XIX^e siècle...», op. cit., pp. 563-564.
- 32. A. Corbin, Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XIII^e-XX^e siècles, Paris, Aubier Montaigne, 1982 (rééd., Paris, Flammarion, 1986).
- 33. O. Faure, «Le Bétail dans la ville au XIX^e siècle…», op. cit., p. 570.
- 34. O. Zeller, «L'Animal dans la ville d'Ancien Régime...», op. cit., p. 550.

son propos avec plusieurs exemples que nous pouvons reprendre ici. Aux pratiques distinctives des abords de théâtres où les attelages de chevaux s'affichent pour rivaliser d'ostentation, on peut opposer l'expulsion en périphérie des marchés de bétail traditionnellement situés au centre ville (p. 549). Les désagréments et les plaintes que suscitent ces derniers sont liés non seulement à la présence des animaux de rente mais aussi aux molosses, qui, parés de noms sans équivoque (Lion ou Dragon), encadrent bétail et boutiques.

Observer l'entourage animalier, repérer les modalités d'apparat (colliers, attelages, voire vêtements), de dressage (codifié ou non), et même de dénomination des animaux (chevaux, chiens ou vaches ne sont pas nommés de la même façon et n'apparaissent pas dans les mêmes sources), livrerait des indices pour approcher pratiques sociales et identités collectives. Les renseignements chiffrés qui dénombrent animaux et métiers ne doivent donc pas occulter la contextualisation des données, contextualisation d'autant plus révélatrice que l'animal est l'objet de tant d'affects et de représentations.

Ainsi, la ville juxtapose les animaux autant qu'elle accole les fonctions et les identités. En étudiant de près l'exemple de Lyon, O. Faure montre que malgré l'exclusion des abattoirs à partir de 1840, le flux des animaux qui traversent la ville n'a pas disparu: la moitié des têtes consommées parcourent la ville pour se rendre du marché aux bestiaux à l'un des deux abattoirs (p. 559). De même, les tueries particulières, interdites en 1838 et 1858, existent dans les quartiers périphériques où la croissance de la population est la plus forte et perdurent jusqu'au xx^e siècle (p. 568). Jusqu'à cette même période, les charcutiers semblent quant à eux avoir obtenu des dérogations concernant les tueries de porcs où ils peuvent eux-mêmes abattre leur animal (p. 560). Par conséquent, la présence dans la ville de

bestiaux en grande quantité peut renseigner autant sur la morphologie des quartiers que sur les habitudes alimentaires, les modalités de production, les métiers, les hommes et les savoir faire - bouchers, charcutiers, mais aussi, plus rarement mentionnés, équarrisseurs, tanneurs. Les animaux servent donc bien de révélateur pour étudier espace urbain, division du travail et pratiques citadines. À ces animaux de consommation s'ajoutent ceux qui assurent les transports ou le roulage et ceux qui n'ont même aucune fonction au service de l'homme. Et, quel que soit le degré d'utilité, de subsidiarité, de complémentarité ou de familiarité de l'animal, sa présence au sein de la ville est toujours vivement perçue: l'oiseau ou l'insecte déterminent tout autant les comportements des citadins que les effluves émanant des abattoirs.

Sensibilités citadines

Face à cette omniprésence animale dans la ville, les auteurs notent l'intolérance croissante de populations qui réagissent de plus en plus vivement face aux odeurs²⁹ et aux accidents dus à la circulation des bestiaux³⁰, corollaires et arguments pour des autorités qui tentent de réglementer le commerce des bêtes pour assurer l'ordre et la salubrité des villes. Deux exemples permettent aux auteurs d'illustrer, à partir de données matérielles précises, comment l'animal entraîne l'historien de la cité vers une histoire des sensibilités: la crainte des mouches évoquée par O. Faure et la réglementation des chiens errants analysée par O. Zeller.

Le premier, qui traite des sensibilités hygiénistes à Lyon de 1860 à 1880, relate la récurrence croissante de plaintes concernant les mouches qui, survolant une infirmerie de chiens où les carcasses d'une boucherie sont dès lors soupçonnées de pouvoir transmettre, par piqûre, la mort aux humains³¹. Cet

exemple révèle l'attention de plus en plus soutenue à l'égard de la promiscuité urbaine mais aussi l'apparition d'une aspiration citadine à observer ou côtoyer des éléments naturels propres et inodores³². Ainsi le Mont-Dore, ville thermale, organise la circulation des animaux parallèlement à la circulation des curistes³³. La crainte d'être agressé ou contaminé par un animal, comme le désagrément auditif ou olfactif de sa présence, renvoient à des fantasmes qui divisent nettement les mœurs, coutumes et pratiques acceptables, de celles qui ne le sont pas ou plus. Mais, si les animaux transforment les comportements humains, O. Faure souligne qu'inversement, la ville transforme aussi les comportements animaux. Tout en se refusant de «faire une histoire de l'animal comme le proposent certains», il rappelle que l'enfermement permanent des animaux dans des espaces confinés ne peut qu'accroître leur énervement et que la concentration urbaine ne peut, selon lui, que rendre les mouches « plus visibles et plus gênantes qu'elles ne le sont à la campagne» (p. 573). Par là, l'auteur tente de lier imaginaire et transformations matérielles pour étudier les mutations des sensibilités.

Le second exemple concerne les chiens errants contre lesquels, à partir des années 1750, la noix vomique devient le moyen d'éradication utilisé dans presque toutes les villes de France³⁴. À Lyon, ce n'est qu'en 1788 qu'une alternative est trouvée à l'extermination. Une ordonnance crée un système proche de la fourrière et impose dorénavant à toute personne souhaitant se voir restituer son chien, l'obligation de faire porter un collier nominatif à celui-ci. C'est là une étape importante de l'évolution des rapports entre l'homme et l'animal où le contrôle de l'espace public assigne certains animaux à l'espace privé, puisque « à un système de dépendance lâche [...] se substitue un système de dépendance stricte impliquant une appropriation formelle, source de

responsabilité juridique et supposant que chaque soir le chien réintégrât l'espace privé »35. Les transformations de la sensibilité à l'égard des animaux peuvent dès lors servir comme indices des changements de ce qui est tolérable à l'extérieur comme à l'intérieur des foyers citadins. On a une idée de l'importance de cette transformation lorsqu'on compare, aujourd'hui, la place des chiens dans les villages ou les espaces agricoles, en centre ville et dans les grands ensembles, ou encore si l'on songe à la différence entre les chiens errants et les chats de jardins publics³⁶. À une époque où l'hygiénisme questionne toutes les modalités de transmission contagieuse ou infectieuse et où la promiscuité entre l'homme et l'animal est fortement reconsidérée, la législation urbaine impose de nouveaux critères. Ceuxci définissent une spatialisation des appartenances - vente et consommation d'une part, familiarité d'autre part - et un recadrage des liens entre l'homme et l'animal.

Ces deux exemples montrent comment la ville peut être le foyer de mutations «culturelles» à travers le passage de normes consensuelles à des interdictions réglementaires. O. Zeller et O. Faure éclairent les enchaînements entre l'évolution des mœurs, le changement des pratiques et les décisions administratives. Néanmoins leur démarche révèle, par ses qualités mêmes, les limites de l'histoire de l'animal. L'attention portée aux sensibilités, pour ne pas être anecdotique, exige le recoupement de très nombreux indices qui permettent de rapporter les pratiques et les perceptions aux positions sociales de leurs auteurs. C'est là que l'historien rencontre des obstacles majeurs: absences et lacunes documentaires d'un côté, et de l'autre, la nécessité de dépasser les taxinomies archivistiques. En outre, pour ne pas ériger les sensibilités en cause ou en finalité, il faut restituer l'ensemble des valeurs, des usages et des représentations dans lesquelles elles s'inscrivent.



35. Ibid., p. 551.

36. Au sujet de la place des animaux dans les foyers français et notamment dans les grands ensembles, voir l'exemple développé par Jean-Pierre Digard où, à propos des pitbulls. l'auteur montre le flou des frontières entre sauvage et domestique en fonction de la place attribuée aux animaux. J.-P. Digard, Les Français et leurs animaux, Paris, Fayard, 1999, pp.169 et suiv.

Ce que l'histoire peine à appréhender, l'ethnologie semble pouvoir le réaliser avec moins de contraintes documentaires. En ce sens, l'étude du cheval de trait par Bernadette Lizet est particulièrement remarquable. Ancien animal productif que ce soit dans les champs (traction agricole) ou en ville (traction des transports urbains), le cheval de trait ne doit sa survie, à la fin du xx^e siècle, qu'à la réinvention de sa «ruralité». Tout comme l'animal captif (zoos), familier (chiens) ou comestible (bétail) ouvre sur une histoire des fonctions urbaines et des sensibilités citadines, la transformation d'un animal productif en spectacle ouvre sur l'invention citadine de la campagne.

De la production à la récréation

Le cheval de trait est avant tout un cheval utile dont la morphologie et la «masse musculaire» sont adaptées à la traction, mais aussi au débardage, au hersage, à l'attelage et à la poste. La motorisation des transports puis celle de l'agriculture dans les années 1960 font à peu près s'évanouir les fonctions productives de cet animal, laissant les éleveurs confrontés à la nécessité de trouver un nouveau débouché pour ne pas disparaître. L'administration française a alors vivement soutenu «le projet technico-économique de reconversion à la viande» (p. 312): le cheval de trait est devenu un cheval destiné uniquement à la boucherie pour lequel on a privilégié une conformation imposante répondant à des critères précis (taille, poids). Mais les Français se sont détournés de l'hippophagie écartant ainsi le cheval de trait du chemin des abattoirs - phénomène d'ailleurs difficile à expliquer en dehors de l'influence des mouvements de protection des animaux qui condamnent la consommation d'un animal si proche de l'humain. La question des débouchés à nouveau soulevée, il a fallu trouver une autre issue. La réponse a été de relancer ce qui dans le milieu équestre (Haras nationaux, éleveurs, exploitants) est appelé «l'utilisation», notamment à travers le développement de «l'attelage». C'est ainsi que depuis une dizaine d'années, le cheval de trait a retrouvé sa fonction première (traction), profondément transformée. D'animal comestible, il s'est transformé cette fois «en animal de sport, de loisir et de spectacle» (p. 10), autant d'activités, qu'elles soient lucratives (professionnels) ou non (passionnés) qui garantissent la pérennisation de l'élevage.

Poser la question sous cet angle, c'est en fait trahir quelque peu la démarche de l'auteur. Champ de blé, champ de course, n'est pas la simple histoire contemporaine du cheval de trait. C'est, avant tout, une enquête ethnographique qui observe les mutations et les dynamiques bouleversant cet univers. Afin de rendre compte de la complexité des enjeux, de la multiplicité des acteurs et de la rapidité des changements, de montrer les initiatives mais aussi les directives administratives qui transforment le milieu, l'auteur a choisi deux orientations. La première est l'observation qui, consignée dans le journal de terrain, permet de saisir peu à peu l'imbrication des individus et des phénomènes étudiés. La seconde est la comparaison avec d'autres pays producteurs (Belgique, Pologne, Italie et Angleterre) qui permettent de rendre compte de l'interpénétration des marchés et des influences tant sportives, qu'esthétiques ou sensibles.

La notion d'espace est un élément clef de l'étude de B. Lizet. Tout d'abord, parce qu'à la différence «des chevaux de sport classiques, les "trait" portent les noms des régions qui les font naître » (Percherons, Comtois, Boulonnais). Aussi, lorsque sont présentées et célébrées publiquement les qualités et les performances de ces chevaux, notamment à travers les concours nationaux, ce ne sont pas les seules compétences des éleveurs ou des meneurs qui sont reconnues, c'est l'emblème d'une région qui est mis en place. Autre mise

en représentation de l'espace, la reconstitution des «Routes», courses de vingt-quatre heures où des attelages de chevaux de trait se relaient le long d'un parcours historique ou historicisant. La première de la sorte, la Route du poisson en 1991, réitérée en 1993, reliait Boulogne-sur-Mer à Paris par la voie traditionnelle du convoyage du poisson en direction de la capitale, tandis que la seconde en 1992 puis en 1996, baptisée Route du vin et des écluses, allait de Pouilly-en-Auxois à Lyon, épopée non moins pittoresque puisqu'en rapport avec les produits du terroir (vins) et les coutumes traditionnelles (chemins de halage). Le rôle des villes est alors central, car elles sont les points de passage ou d'arrivée des manifestations et assurent par conséquent la promotion de l'événement et la sensibilisation du public.

Traditions locales et nouvelles professions

Concours de trait, concours d'attelage et routes sont autant de manifestations qui jugent les chevaux en fonction de «leur aptitude à la traction et leur niveau de dressage» (p. 63), ou en fonction de leur endurance (p. 15) et de leur entraînement physique, pouvoir «trotter en tirant » sur près de 300 kilomètres (pp. 17 et 19). L'instauration d'un championnat de France d'attelage en 1990, qui associe l'année suivante dressage, marathon et maniabilité, confirme la transformation du cheval de trait en «athlète» de compétition selon des critères qui rappellent ceux des concours de chevaux de selle. Comme pour ces derniers la question des origines est essentielle. La race est valorisée: le «sang» doit être garanti par les «papiers» qui justifient aussi la provenance géographique. Cette insistance sur l'origine entraîne une émulation inter-régionale et transforme les chevaux de trait en vitrine d'un patrimoine national «décliné dans l'éventail des races» (p. 148). Lors des manifestations

publiques, l'identité est même renforcée par la mise en scène d'un folklore régional qui associe les animaux et les hommes dans l'harmonie supposée des traditions locales.

Une telle effervescence a permis de promouvoir un petit marché du cheval de trait et d'attirer une nouvelle clientèle. Un questionnaire envoyé aux adhérents d'une récente association, «Traits de Génie», qui organisait la Route des vins en 1991, révèle ainsi que «près de deux tiers des propriétaires de chevaux de trait le sont depuis moins de trois ans (1990)» (p. 149). La question sous-jacente, qui oppose les anciens aux modernes, est alors de savoir à quelle morphologie conformer désormais l'animal et jusqu'où alléger son poids ou affiner l'allure? En d'autres termes, faut-il adapter les sports et concours à la masse construite pour les destinations précédentes ou doit-on, à l'inverse, adapter la morphologie aux exigences des sports et manifestations d'apparat sachant que celles-ci n'atteignent leur but que lorsqu'elles séduisent le «grand public » dont il faut prendre en compte les goûts et les valeurs?

La question de la médiatisation, en filigrane de toute l'analyse de B. Lizet, n'est pourtant pas le centre de sa recherche. Elle s'intéresse prioritairement aux changements suscités par les récentes utilisations du «trait» notamment dans l'univers des éleveurs. Aux éleveurs traditionnels reconvertis, s'ajoute en effet un grand nombre de nouveaux venus, acteurs de professions jusque là inédites. La mutation des pratiques semble favorisée par l'intérêt croissant pour l'hippo-tourisme, les fermes équestres, le roulottage touristique, les prestations folkloriques ou festives mais aussi par la possibilité de nouveaux usages ruraux débardage, entretien de marécages - ou urbains - nettoyage, sécurité. Sans compter ceux pour qui la possession d'un ou plusieurs chevaux de trait représente la possibilité d'exercer un hobbie ou leur passion. Comme le montre l'exemple de l'équipe bretonne qui court la Route du vin et des écluses, où se retrouvent entre autres un notaire, un animateur-nature, un retraité de la marine nationale, un agriculteur, un professeur de français, un peintre en bâtiment, un bourrelier... (p. 137), les provenances sont multiples (ruraux, néo-ruraux, citadins): aux professionnels (éleveurs, agriculteurs) s'ajoutent des amateurs de plus en plus spécialisés et aux utilisateurs locaux, des meneurs de compétitions nationales. Les réseaux sont nombreux et divers, se croisent ou se cumulent. D'ailleurs, le meneur n'est jamais seul. S'il n'est pas secondé par sa femme ou par son groupe familial, il bénéficie du fonctionnement «d'un réseau d'apprentissage et d'entraide établi dans le voisinage» (p. 68). En suivant l'auteur à travers les rencontres qui jalonnent son enquête, le lecteur est convié à une véritable sociologie du milieu équestre. L'ensemble des cas observés dévoile la multiplicité des raisons, des motivations et des investissements personnels qui construisent une voie (l'attelage) en passe de déterminer l'avenir – la survie? – de tout un milieu (cheval de trait).

Usages et symboles

Qu'en est-il au-delà des frontières françaises? Tout dépend des différentes histoires nationales du cheval. Les orientations belges ressemblent à la situation française. En revanche, le cheval de trait polonais qui reste principalement utilisé dans l'agriculture, s'avère le seul moyen de locomotion pour certains foyers. Le cheval de trait italien est quant à lui élevé spécifiquement pour la boucherie et l'on hésite, malgré le tabou hippophagique anglais, à lancer les Shires dans les courses au trot des Routes, trop rudes peutêtre pour les ossatures de ces traits anglais.

Le voyage de l'autre côté de la Manche permet de compléter le panorama des professions

et des dynamiques économiques ou culturelles qui constituent le milieu du cheval de trait. Ainsi, en est-il de l'imbrication entre l'élevage des chevaux de trait et les brasseries dont la pratique traditionnelle du «camionnage hippomobile publicitaire», en perte de vitesse, a été réimplantée depuis les années soixante sous l'influence américaine. Les équipages urbains incarnent l'identité de la maison-mère et rivalisent pour assurer la suprématie des brasseries dominantes. L'ascendant américain se fait sentir sur d'autres points: la relance des équipages à huit chevaux ou le goût pour les chevaux à robes noires ou de plus grande taille (p. 208). Les pratiques d'élevage et leurs normes ne peuvent être analysées sans rappeler que le marché équin ne se limite pas aux frontières nationales. Au-delà des débouchés de l'élevage, la dimension internationale concerne aussi la participation à des expériences communes telles les Routes qui cherchent à accueillir de plus en plus d'équipes étrangères.

Symbole beaucoup plus significatif qu'il n'y paraît de la diffusion d'une normalisation internationale: l'interdiction de l'écourtage, pratique qui consiste à sectionner les dernières vertèbres de la queue du cheval de trait pour la raccourcir (caudectomie). Évincée des pratiques allemandes depuis 1933, et en Angleterre depuis 1953 sous la pression des associations de protection des animaux, cette coutume avait survécu en France, parce que l'écourtage «fait valoir les "arrières" particulièrement prisés à l'abattoir ». Une loi de 1995 a définitivement fait disparaître cette marque de l'élevage traditionnel. De la sorte, l'administration n'enraye pas seulement une pratique jugée barbare par les défenseurs des animaux, elle efface le symbole de la précédente destination du cheval de trait.

L'évolution de la perception de l'animal et le changement des habitudes alimentaires ont contribué à définir de nouveaux critères esthétiques et à euphémiser toute maltraitance de



- 37. Voir déjà Jean-Claude Chamboredon, «Du moyen de production au lieu de récréation. Les usages urbains de l'espace rural», Revue française de Sociologie, vol. 21, n° 1, 1980, p. 97.
- 38. J.-P. Digard, «Cheval mon amour. Sports équestres et sensibilités animalitaires en France», *Terrain*, n° 25, 1995, pp. 49-60; *Les Français et leurs animaux*, *op. cit.*. pp. 65-70.
- 39. Voir Bernadette Lizet, *La Bête Noire*. À la recherche du cheval parfait, Paris, Éd. de la MSH et Mission du patrimoine ethnologique, 1989.
- 40. O. Zeller, «L'Animal dans la ville...», op. cit., p. 544.

l'animal. Il a fallu faire du cheval de trait un « sympathique citadin » (p. 173) au risque d'éveiller des réactions plus virulentes quant à l'utilisation contre-nature des Routes. Car, si «l'inévitable violence sportive [est] enrobée dans les mises en scène de l'histoire locale » (p. 316), les promoteurs de ces spectacles savent qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur car « en face, on a des ennemis, ceux qui aiment les chiens, des écolos. [...] On n'a pas le droit de faire crever un cheval » (pp. 315-316).

La ville est donc omniprésente. Non pas en termes de suprématie ou de diktat mais en termes de foyer, d'épicentre des brassages idéologiques et culturels qui transforment les usages et les perceptions³⁷. Plus que tout autre animal, le cheval rappelle l'ambivalence entre l'animal de labeur et le compagnon, soit du quotidien, soit de la récréation³⁸. La réhabilitation d'une espèce animale passe ainsi par la redéfinition de ses usages, voire de sa morphologie. Elle s'accompagne de l'apparition de nouvelles images qui jouent à la fois sur la tradition - campagne, monde agricole, identité régionales - et sur la modernité - ville, sport, loisirs. La recherche de débouchés des uns rencontre les aspirations récréatives des autres dans un élan commun de survie ou de résurrection de races en voie de disparition³⁹. L'imagination et l'adaptation aux exigences contemporaines créent ainsi de nouvelles pratiques où l'éloge de la campagne et de la tradition, mais aussi l'éloge de la nature, deviennent les arguments d'une certaine urbanité.

L'histoire des consommations et l'ethnologie des coutumes alimentaires, en Occident, se sont traditionnellement situées dans une logique qui plaçait les campagnes agricoles en pourvoyeuses des marchés urbains. En inversant l'angle d'approche, en interrogeant « les modes d'investissement de l'espace urbain par la présence animale » 40, ce ne sont pas seulement les métiers animaliers, les transports, les sports ou les loisirs qui sont ainsi réinterrogés mais aussi les sensibilités citadines, la police des mœurs et le maintien de l'ordre ou de l'hygiène.

L'animal n'est pas une simple jonction entre villes et campagnes; la ville n'est pas une simple contextualisation temporelle ou spatiale de la question animale. Plus que cela, l'intérêt pour l'animal urbain fait naître de nouvelles problématiques à la croisée de l'histoire des perceptions de la nature et de l'histoire des producteurs de la nature. Il y a des spécificités de l'animal urbain - sensibilités, gêne, éviction, contrôle, insertion - il y a des stratégies identitaires urbaines par le biais des animaux - zoos, cheval de trait. L'articulation de ces deux approches, histoire urbaine, histoire des animaux, permet à la fois de ne pas isoler l'animal de son contexte - de production et de perception - et, réciproquement, d'interroger les transformations des usages et des perceptions de l'animal comme révélateurs de changements sociaux de plus grande ampleur.